

# Parascolaire pop e poppa

## Foire aux questions

### 1. Absences et départs anticipés

- **Que dois-je faire si mon enfant est absent ?**

Afin de garantir la sécurité et une prise en charge adéquate de votre enfant, nous vous prions de bien vouloir notifier toute absence par email à [parascolaire.manoir@poppoppa.ch](mailto:parascolaire.manoir@poppoppa.ch) ou par message (SMS ou WhatsApp) au **079.579.39.92**. Vous pouvez également excuser l'absence via le portail internet KIBE.

- **Comment gérer les départs anticipés pendant le parascolaire du soir pour des cours ?**

Nous vous demandons de bien vouloir informer l'équipe parascolaire en amont par email à [parascolaire.manoir@poppoppa.ch](mailto:parascolaire.manoir@poppoppa.ch) (les messages par SMS ou WhatsApp ne sont pas acceptés). La direction se chargera d'établir une lettre de décharge qui devra être signée avant le premier départ anticipé.

- **Dois-je informer l'équipe du parascolaire si mon enfant part en vacances ?**

Pour assurer une bonne organisation, il est indispensable d'informer directement l'équipe parascolaire par email à [parascolaire.manoir@poppoppa.ch](mailto:parascolaire.manoir@poppoppa.ch).

Il est important de noter que la communication faite à l'école ne nous est pas automatiquement transmise.

### 2. Retards et arrivées tardives

- **Que faire en cas d'arrivée tardive après 18h15 ?**

L'accueil de l'après-midi se termine à **18h15**. En cas de retard imprévu, nous vous prions de contacter immédiatement l'équipe parascolaire au **079.579.39.92**, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires.

### 3. Communications avec l'équipe parascolaire

- **Dois-je informer l'équipe parascolaire lors d'entretiens avec les enseignants ou rendez-vous médicaux ?**

Afin d'éviter toute confusion et garantir une bonne prise en charge de votre enfant, il est primordial de prévenir l'équipe parascolaire par email à [parascolaire.manoir@poppoppa.ch](mailto:parascolaire.manoir@poppoppa.ch) ou message (SMS ou WhatsApp) au **079.579.39.92**.

Cela nous permet d'éviter de déclencher des procédures de recherche d'enfants, qui peuvent aller jusqu'à l'intervention des autorités compétentes.

- **Que faire si je change de numéro de téléphone ou de personne autorisée à chercher mon enfant ?**

Les changements de numéro de téléphone ou des personnes autorisées à venir chercher votre enfant doivent être effectués directement via le portail internet KIBE. Cette procédure garantit une mise à jour rapide de vos informations.

#### 4. Accidents et incidents

- **Que faire en cas d'accident au parascolaire ?**

En cas d'accident impliquant votre enfant durant les activités parascolaires, vous serez immédiatement informé par l'équipe parascolaire.

Il est important de noter que, dans le cas d'un incident survenant entre deux enfants, l'assurance du parascolaire pop e poppa ne rentre pas en jeu. En effet, la responsabilité de ces situations incombe aux familles concernées. Nous vous encourageons à communiquer directement entre parents pour résoudre ces incidents, notamment en ce qui concerne les éventuelles réparations ou compensations nécessaires. L'équipe parascolaire n'interviendra pas dans la gestion des assurances dans ce type de situations.

#### 5. Facturation et abonnements

- **Comment sont gérées la facturation et les changements d'abonnements ?**

Toute modification d'abonnement se fait directement via le portail internet KIBE.

Les aspects relatifs à la facturation sont exclusivement traités en contactant notre équipe administrative par email à [adminparacology@ppfs.ch](mailto:adminparacology@ppfs.ch).

#### 6. Rentrées et sorties autonomes des enfants

- **Mon enfant peut-il rentrer seul ?**

Les enfants de **5P, 6P, 7P et 8P** sont autorisés à rentrer seuls à partir de **18h15**, sous réserve d'une demande préalable effectuée via le portail internet KIBE.

Cette demande doit également inclure l'équipe parascolaire pour des raisons de sécurité. Il est donc nécessaire de prévenir l'équipe parascolaire par email à [parascolaire.manoir@popepoppa.ch](mailto:parascolaire.manoir@popepoppa.ch).

#### Tableau récapitulatif des démarches :

Démarche	Adresse e-mail	Numéro de téléphone
Signalement des absences	<a href="mailto:parascolaire.manoir@popepoppa.ch">parascolaire.manoir@popepoppa.ch</a>	079.579.39.92
Arrivée tardive après 18h15	N/A	079.579.39.92
Information sur les rendez-vous médicaux ou entretiens avec les enseignants	<a href="mailto:parascolaire.manoir@popepoppa.ch">parascolaire.manoir@popepoppa.ch</a>	079.579.39.92
Demande de départ anticipé pour des cours (musique, sport, etc.)	<a href="mailto:parascolaire.manoir@popepoppa.ch">parascolaire.manoir@popepoppa.ch</a>	N/A
Notification de départ anticipé en vacances	<a href="mailto:parascolaire.manoir@popepoppa.ch">parascolaire.manoir@popepoppa.ch</a>	N/A



pop e poppa  
para'scol

Mise à jour des numéros de téléphone ou des personnes autorisées à chercher	Via la plateforme KIBE, avec copie à <a href="mailto:parascolaire.manoir@poppoppa.ch">parascolaire.manoir@poppoppa.ch</a>	N/A
Facturation	<a href="mailto:adminparacology@ppfs.ch">adminparacology@ppfs.ch</a>	N/A
Changement d'abonnement	Via la plateforme KIBE, avec copie à <a href="mailto:adminparacology@ppfs.ch">adminparacology@ppfs.ch</a>	N/A
Demande pour autoriser un enfant à rentrer seul	Via la plateforme KIBE, avec copie à <a href="mailto:parascolaire.manoir@poppoppa.ch">parascolaire.manoir@poppoppa.ch</a>	N/A

Merci,

L'équipe Parascolaire Cologny Manoir